

Fermeture nocturne de certaines berges

DNA, dimanche 28 juin 2015

La Ville de Strasbourg étudie la fermeture nocturne de certaines berges du centre-ville pour empêcher les attroupements et les nuisances sonores. Et notamment la berge au pied de l'immeuble Esca et celle en face, au pied du quai Saint-Étienne.

Voilà plusieurs mois que la berge située en contrebas de l'immeuble Esca est rendue inaccessible par des grillages. En fait, depuis les travaux sur l'immeuble puis les travaux de réaménagement paysager de la berge. Dans l'esprit, ces derniers travaux visaient à rendre le site passant et non propice au « stationnement » de piétons.

« Trop de dégradations, trop de nuisances, trop d'excès »

Des grilles avaient été mises en place pour laisser les plantes faire racine et prospérer. C'est chose faite et la mairie s'apprête à rouvrir l'accès à la berge, mais uniquement de jour. De nouvelles grilles vont être installées qui seront fermées chaque soir à 22 h et ouvertes le matin, à 6 h ou 7 h. L'annonce est dans les tuyaux. Elle est programmée pour la semaine prochaine. L'installation sera effective début juillet. Le même principe de gestion et de restriction des accès sera mis en place pour la berge en face, celle du quai Saint-Étienne. Là aussi, selon les projets de la



L'accès aux berges sous l'immeuble Esca sera rouvert, mais fermé toutes les nuits pour empêcher les attroupements et les nuisances sonores. PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

Ville, en contrebas de la chaussée, seront mises en place des grilles ouvertes tous les matins et fermées tous les soirs.

C'est l'adjoint au maire en charge de cette partie du centre-ville, Robert Herrmann, qui va présenter le projet : « Nous

allons sécuriser le site car il y a trop de dégradations, trop de nuisances, trop d'excès ». Il indique également que la

configuration du site, au bord de l'eau, rend les interventions de police particulièrement délicates.

Selon le syndic de l'immeuble Esca, la fermeture nocturne de l'accès à la berge n'est pas une demande de la copropriété, mais cela va dans le bon sens, dit-il. « C'est le domaine public, et nous ne pouvons qu'être observateurs, explique Christophe Wicker. Mais les copropriétaires ont déjà fait savoir par le passé que les nuisances, c'est aussi peu supportable que dans d'autres quartiers qui aspirent au calme. Il n'y a pas de raison que des quartiers soient calmes et que d'autres donnent lieu à des nuisances ».

« Boîte de Pandore »

Toujours est-il que la décision de fermer l'accès de berges à certains moments pour éviter des nuisances ne fait pas l'unanimité au sein de l'équipe municipale. Ainsi, Paul Meyer, l'adjoint en charge de l'autre partie du centre-ville, estime quand on l'interroge sur le sujet que ce n'est pas la bonne solution : « Si la réponse au problème des nuisances c'est de fermer l'espace public, on ouvre là la boîte de Pandore. Si on commence implicitement à dire que fermer l'espace public est la solution, on risque de créer un précédent ».

La Ville envisage de mettre en place le dispositif au début du mois de juillet. ■

OLIVIER CLAUDON